



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 110018

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur l'orientation des étudiants vers l'emploi. Depuis la mise en place du système LMD, les étudiants français bénéficient de formations, en licence professionnelle et en master professionnel, qui opèrent un rapprochement concret avec le monde de l'entreprise, et, par induction, avec le marché de l'emploi. Cependant, nonobstant ce dispositif, un nombre important d'étudiants reste inscrit dans des filières débouchant rarement vers un emploi. En conséquence, il souhaiterait savoir si des mesures seront prises pour limiter le nombre d'étudiants désirant s'inscrire dans ces filières.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110018

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11745